

Monsieur André Harvey  
Président  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre de l'Environnement et en vertu des pouvoirs que me confère l'article 39 de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel (L.R.Q. c., C-61.01), je confie au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une consultation du public sur la réserve aquatique projetée de la rivière Ashuapmushuan située dans la province naturelle des Laurentides centrales.

Le mandat du Bureau devra débiter le 26 avril prochain.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Thomas J. Mulcair